

AMICALE DES PÊCHEURS DE COUDUN

**Compte-rendu du Conseil d'Administration
du vendredi 7 septembre 2018**

Le 3^{ème} Conseil d'Administration de l'année s'est tenu dans la salle Lionel Rousseaux à partir de 18h30. Françoise Leclère étant absente excusée, onze administrateurs étaient présents. Jean- Luc Bas, garde particulier, avait également répondu à l'invitation du Président.

Ordre du jour :

- 1) Travaux après la fermeture**
- 2) Questions diverses**

1) Travaux après la fermeture

La Direction Départementale des Territoires (DDT) a répondu favorablement au courrier du Président, quant à sa demande de restauration de déflecteurs.

Nous sommes autorisés à refaire 100 mètres linéaires de déflecteurs (28 x 3 m).

La date limite pour descendre et travailler dans l'eau reste fixée au 15 novembre 2018 (protection des frayères).

Il est décidé de restaurer la partie au dessus du « pont des braconniers » et de commencer par les déflecteurs déjà en place (une vingtaine). On pourra ensuite compléter, en fonction du profil de la rivière, à concurrence de 28.

Les travaux débuteront dès le 22 septembre dans les conditions habituelles.

Le Président rappelle qu'il faudra aller vite pour reconstituer le stock de piquets (environ 1000) et nous laisser ensuite le temps de procéder au nettoyage des berges et à l'entretien des chemins. Il est d'ailleurs proposé de constituer deux équipes travaillant simultanément. Le Secrétaire se fait le porte parole de D. Nagle qui propose une journée en semaine consacrée au nettoyage pour libérer les week-ends dédiés à la réfection des déflecteurs.

2) Questions diverses

Le Président nous informe que les salles sont réservées le dimanche 17 février 2019 (Assemblée Générale) et le samedi 9 mars (ouverture 2019).

Après discussion, il est décidé d'offrir un casse-croûte aux sociétaires. Une invitation leur sera envoyée pour le samedi 15 septembre 2018, à partir de 9 heures au « bâtiment bleu ».

Le Trésorier déplore que l'on ne dispose plus de cartes à la journée. Il estime la perte à au moins quatre cartes (44 €). Il met à notre disposition le dernier relevé bancaire. Le Président et notre garde lui rappellent la complexité du problème liée à la réciprocité.

Le Secrétaire rappelle l'urgence de préparer les frayères, signale le retour des cormorans ainsi que la prise d'un vairon au pont à tan. Joël Le-Dû a d'ailleurs vu un banc de petits poissons à cet endroit.

Le Président nous informe qu'il sera en stage à Clairoix du mercredi 12 au vendredi 14 septembre dans le cadre d'une réunion Syndicat Mixte Oise Aronde (SMOA). Il nous lit le programme de ce stage, puis il clôt la séance à 19h20.

Les secrétaires F. Leclère et M. Leblond

